

Les archives audiovisuelles en réponse aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Côte d'Ivoire

Sika Bernabé ADOH

Docteur en Culture, Tourisme et Développement à l'Institut
National des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC),
Abidjan – Côte d'Ivoire
E-Mail : sikabernabe@gmail.com

Résumé:

L'expérience des sociétés développées et celles qui émergent aujourd'hui confirme le primat des TIC sur la conservation des archives audiovisuelles. En effet, les documents audiovisuels numériques d'archives (DANA) sont de plus en plus une composante du numérique et leur croissance est exponentielle. Cependant, il existe une problématique grandissante dans la conservation de ses supports de communication de l'information. Cette problématique de conservation découle notamment d'une lacune dans la définition des politiques et normes de conservation des DANA. Or, la prise en compte de celles-ci est essentielle pour mettre en place des modalités d'organisation et de diffusion des DANA qui facilitent leur utilisation. Dans un premier temps, l'analyse des aspects du document, de l'audiovisuel, des archives et du numérique met en lumière ces politiques et normes; ce qui amène à considérer dans un deuxième temps plusieurs pistes de solutions concrètes: du point de vue des contenus, de la transmission et de l'exploitation archivistique, de l'accès numérique, des rapports entre usagers et institution et enfin des développements technologiques futurs afin d'améliorer l'adéquation entre, d'une part, les DANA et leurs usagers et, de l'autre part, les moyens et modalités mis en place par les institutions sur le web.

Mots-clés: archives audiovisuelles, documents audiovisuels, numérique, technologie, communication, conservation.

Abstract:

The experience of developed societies and those that are emerging today confirms the central role of ICT in the preservation of audiovisual archives. Indeed, digital audiovisual archival materials (DAAM) are increasingly becoming a key component of the digital landscape, and their volume is

growing exponentially. However, there is a growing challenge in the preservation of these information-carrying media. This preservation challenge stems in particular from a gap in the definition of policies and standards for the preservation of DAAM. Yet, addressing these policies and standards is essential for establishing organizational and dissemination frameworks for DANA that facilitate their use. First, an analysis of the aspects of the document, the audiovisual medium, archives, and digital technology highlights these policies and standards; this leads, in a second step, to the consideration of several concrete solutions: from the perspectives of content, transmission and archival use, digital access, the relationship between users and institutions, and finally future technological developments, in order to improve the alignment between, on the one hand, DANA and their users and, on the other hand, the resources and methods implemented by institutions on the web.

Keywords: audiovisual archives, audiovisual materials, digital, technology, communication, preservation.

Introduction

Face à la prépondérance croissante des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur de l'archivage, la quantité de documents audiovisuels numériques d'archives (DANA) a connu une croissance exponentielle. En Côte d'Ivoire, cette évolution s'accompagne d'un défi majeur : le manque de politiques et de normes claires pour la conservation de ces documents numériques, pourtant essentiels à la préservation du patrimoine culturel et historique.

Dans ce contexte, cet article se propose d'examiner les problématiques liées à la conservation des DANA et de formuler des pistes de solutions concrètes. L'objectif est de définir une stratégie qui permettra d'améliorer non seulement la conservation et l'organisation de ces documents, mais aussi de garantir leur diffusion à long terme.

1- Analyse des concepts fondamentaux et de leurs enjeux

1.1- Le document et l'audiovisuel

1.1.1- Définition du document audiovisuel

Un document audiovisuel est un type d'archive dont le contenu est composé de son et/ou d'images animées. Il se distingue des documents écrits par la nature même de l'information qu'il contient. Au lieu d'être lue, l'information est visionnée ou écoutée, permettant de capturer des éléments uniques comme les expressions faciales, le

ton de la voix, les mouvements, et le contexte visuel et sonore d'un événement. Les documents audiovisuels présentent des spécificités majeures qui compliquent leur conservation.

Historiquement, les documents audiovisuels ont été stockés sur une multitude de supports analogiques, tels que les bandes magnétiques (vidéo et audio), les disques vinyles et les films. Ces supports sont particulièrement vulnérables à la dégradation physique (humidité, poussière, moisissures) et chimique ("syndrome du vinaigre" pour les films acétate). Chaque support a ses propres formats techniques (formats vidéo comme VHS, U-matic, Betacam ; formats audio comme cassettes, vinyles). Cette multiplicité exige un équipement de lecture spécifique, souvent difficile à trouver et à maintenir en état de fonctionnement. L'évolution technologique est le principal défi. Les supports de lecture et les formats de fichiers deviennent rapidement obsolètes. Un enregistrement sur une bande Betacam, par exemple, ne peut être lu que par un magnétoscope Betacam, un appareil qui n'est plus produit et dont les pièces de rechange sont rares. La migration vers des formats numériques est une solution, mais elle doit être gérée de manière rigoureuse pour éviter la perte de données et l'obsolescence des nouveaux formats numériques eux-mêmes.

1.1.2- Enjeux de la conservation du patrimoine audiovisuel ivoirien.

La conservation des archives audiovisuelles en Côte d'Ivoire est un enjeu d'une importance capitale, car elle est directement liée à la préservation de l'identité et de la mémoire collectives de la nation. Les documents audiovisuels de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI) et d'autres institutions constituent un réservoir inestimable d'informations sur l'histoire politique, sociale et culturelle du pays. Ils documentent des événements majeurs, des traditions, des œuvres artistiques et des témoignages qui sont le reflet de l'identité ivoirienne. Leur perte serait synonyme d'une amputation de la mémoire collective.

Les archives audiovisuelles sont une source d'informations cruciale pour la recherche historique, la sociologie, l'anthropologie et d'autres disciplines. Elles permettent de documenter des pratiques culturelles, des langues et des savoirs traditionnels qui, autrement, pourraient disparaître. La plupart des archives audiovisuelles ivoiriennes se trouvent encore sur des supports analogiques qui se dégradent rapidement. La numérisation est la seule solution viable à long terme, mais elle nécessite un investissement financier important dans des infrastructures de conservation (serveurs de stockage,

systèmes de sauvegarde), du matériel de numérisation, et du personnel qualifié.

Bien que des textes juridiques existent pour la gestion des archives en Côte d'Ivoire, leur application et leur adaptation aux spécificités du patrimoine audiovisuel numérique restent un défi. Le manque de normes claires pour la conservation des DANA et l'absence d'une structure spécialisée et dotée de moyens adéquats constituent un frein majeur.

1.2- Les archives et le numérique

1.2.1- Définition des archives numériques et de leurs particularités (authenticité, intégrité, pérennité).

Une archive numérique est un document ou un ensemble de données créé et conservé sous une forme lisible par machine, c'est-à-dire dans un environnement numérique. Contrairement aux documents papier qui conservent une certaine lisibilité physique, même après des décennies, l'intelligibilité des archives numériques dépend entièrement d'un écosystème technologique qui peut rapidement devenir obsolète. Les particularités des archives numériques sont au cœur des enjeux de leur conservation.

L'authenticité garantit qu'une archive numérique est bien ce qu'elle prétend être. Dans le monde numérique, où la copie est parfaite et la modification aisée, il est impératif de mettre en place des mécanismes pour prouver l'origine du document, son auteur, et la date de sa création. Des techniques telles que la signature électronique, le scellement et la journalisation des événements sont utilisées pour établir et maintenir cette authenticité tout au long du cycle de vie de l'archive.

L'intégrité assure que le document n'a subi aucune altération, intentionnelle ou accidentelle, depuis sa création. L'archivage numérique doit reposer sur des systèmes capables de détecter la moindre modification. Des mécanismes comme les empreintes numériques et les journaux d'audit permettent de vérifier que le contenu du document reste complet et inchangé.

La pérennité est la capacité d'une archive à rester accessible et lisible pendant toute la durée de sa conservation, qui peut s'étendre sur plusieurs décennies, voire de manière illimitée pour les archives à valeur patrimoniale. C'est le défi le plus technique et le plus critique du numérique. Elle implique non seulement la préservation du fichier lui-même, mais aussi sa migration vers des formats plus récents et sa compatibilité avec des logiciels et matériels futurs.

1.2.1- L'archivage numérique face aux TIC : passage de l'analogique au numérique et défis techniques et organisationnels.

Le passage de l'analogique au numérique, une conséquence directe de l'omniprésence des TIC, a révolutionné les pratiques archivistiques en introduisant de nouveaux défis.

▪ Défis techniques

Les équipements de lecture pour les supports analogiques (magnétoscopes, projecteurs de films) et les logiciels de lecture pour les anciens formats numériques disparaissent rapidement. La numérisation de masse est une nécessité, mais elle ne résout pas tous les problèmes. La création d'un document audiovisuel numérique peut se faire dans une multitude de formats (MP4, AVI, MOV, etc.), chacun ayant des caractéristiques techniques différentes. La conservation à long terme nécessite de choisir des formats standardisés, ouverts et non propriétaires pour garantir leur pérennité. Les documents audiovisuels, en particulier en haute définition, génèrent des volumes de données considérables. Le stockage, la sauvegarde et l'accès à ces informations requièrent des infrastructures techniques robustes et onéreuses (serveurs, systèmes de stockage en nuage, réseaux à haut débit).

Contrairement à une archive papier, une archive numérique est vulnérable aux cyberattaques, aux virus et aux pannes techniques. Des stratégies de cyber sécurité et de sauvegarde redondante sont indispensables pour protéger l'intégrité et la disponibilité des documents.

▪ Défis organisationnels

Le manque de politiques d'archivage spécifiques au numérique en Côte d'Ivoire est un frein majeur. La mise en place d'une politique claire, définissant les responsabilités, les formats de conservation et les procédures de versement, est une priorité. La gestion des archives numériques requiert des compétences nouvelles, alliant archivistique traditionnelle et maîtrise des technologies de l'information. Il est nécessaire de former les archivistes et les professionnels du patrimoine à ces nouvelles méthodes de travail. La mise en place d'un système d'archivage numérique est un investissement lourd. Il s'agit non seulement d'acquérir les équipements de numérisation et de stockage, mais aussi de prévoir les coûts récurrents liés à la maintenance, à la migration des données et à la sécurité. Le cadre juridique en vigueur doit être adapté pour prendre en compte les spécificités des archives numériques et leur valeur probante. Une

législation claire est essentielle pour encadrer les pratiques et garantir la reconnaissance juridique des documents conservés.

1.3- L'importance des politiques et des normes de conservation

La conservation efficace des documents audiovisuels numériques d'archives (DANA) ne peut se faire sans un cadre structuré. L'adoption de politiques et de normes claires est indispensable pour garantir l'intégrité, l'authenticité et la pérennité de ce patrimoine.

1.3.1- Rôle des politiques d'archivage (acquisition, traitement, conservation, diffusion).

Une politique d'archivage est un document stratégique qui guide l'ensemble des actions menées sur les documents, de leur création à leur diffusion. Son rôle est multiple. Elle définit les critères selon lesquels les documents sont sélectionnés pour être archivés. Pour les DANA, cela inclut la détermination de ce qui a une valeur patrimoniale à conserver à long terme et ce qui peut être détruit. Elle encadre également les procédures de versement des documents numériques depuis leur créateur (ex: la RTI) vers l'institution d'archivage. La politique d'archivage encadre les processus de gestion des documents. Elle définit comment les DANA doivent être organisés, décrits et indexés pour permettre leur repérage facile et leur accès ultérieur. Elle précise les métadonnées à collecter (information sur l'auteur, la date, le lieu, le sujet, le format, etc.) pour en garantir la traçabilité. La conservation, c'est le cœur de la politique. Elle énonce les stratégies de conservation à long terme, incluant la migration des formats de fichiers, la gestion des supports de stockage et les plans de sauvegarde. Elle assure la prise en compte des risques (obsolescence, pannes, cyberattaques) et la mise en place de mesures de protection.

La politique d'archivage détermine les conditions de l'accès aux documents. Elle précise les délais de communicabilité, les droits d'auteur, les conditions d'utilisation et les modalités de mise à disposition pour le public, les chercheurs et les professionnels.

1.3.2- Nécessité de l'adoption de normes internationales pour garantir l'interopérabilité et la pérennité.

Pour faire face aux défis du numérique, les institutions d'archivage doivent s'appuyer sur des normes internationalement reconnues. Elles sont garantes de la cohérence, de la fiabilité et de la pérennité des systèmes d'archivage. C'est un modèle conceptuel de référence pour un système d'archivage ouvert. L'OAIS ne se contente

pas de décrire les aspects techniques, mais il encadre l'ensemble des fonctions d'un système de préservation numérique. Il est le socle théorique sur lequel s'appuient de nombreuses politiques d'archivage. Il définit les rôles des acteurs (producteurs, gestionnaires et usagers), les processus (versement, gestion, conservation, accès) et la structure des paquets d'information à archiver, garantissant une approche systématique de la conservation. METS (Metadata Encoding and Transmission Standard), cette norme est un schéma XML qui permet d'encoder des métadonnées descriptives, administratives et structurelles pour des objets d'archives complexes, comme les documents audiovisuels. METS permet de lier un fichier audio ou vidéo à toutes les informations qui le décrivent (titre, sujet, date), à des métadonnées techniques (débit, résolution), et à sa structure interne (chapitres, séquences). Il est essentiel pour garantir la bonne organisation et la traçabilité des DANA.

PREMIS (Preservation Metadata: Implementation Strategies), cette norme est un dictionnaire de données et un schéma XML dédié aux métadonnées de préservation. Son objectif est de documenter l'historique des actions de préservation effectuées sur un document (migration de format, vérification de l'intégrité), les droits associés et les événements liés à son cycle de vie. PREMIS est crucial pour prouver que le document a été conservé de manière fiable et qu'il n'a pas été altéré.

1.3.3- Application de ces politiques et normes au contexte ivoirien.

L'application de ces politiques et normes en Côte d'Ivoire est une étape cruciale pour la modernisation de la gestion du patrimoine audiovisuel. Bien que la Côte d'Ivoire dispose de lois sur les archives, un cadre juridique spécifique aux archives numériques est nécessaire. Il s'agit de légiférer sur la valeur probante des archives numériques et de définir des exigences claires pour leur conservation. Une politique d'archivage claire et officielle est la première étape pour encadrer la numérisation et la conservation des DANA. Elle devrait être élaborée par une collaboration entre les institutions chargées des archives, les professionnels de l'audiovisuel et les experts en technologies. L'appropriation des normes comme OAIS, METS et PREMIS ne se fait pas sans formation. Des programmes de formation spécialisés sont indispensables pour les archivistes et les informaticiens ivoiriens, afin qu'ils maîtrisent les outils et les concepts de l'archivage numérique.

L'application des normes nécessite des infrastructures techniques adéquates, incluant des systèmes de stockage à long

terme, des logiciels de gestion d'archives numériques (comme des systèmes d'archivage électronique certifiés) et des équipements de numérisation. Ces investissements sont coûteux mais essentiels pour éviter la perte irréversible du patrimoine audiovisuel. La mise en place d'une structure spécialisée (ou d'un département) au sein d'une institution existante, dotée de ressources humaines et financières dédiées, serait un atout majeur pour piloter l'ensemble du processus de numérisation et de conservation des DANA.

2- Piste de solutions concrètes

2.1- Du point de vue des contenus

Pour une gestion efficace des documents audiovisuels numériques d'archives (DANA) en Côte d'Ivoire, il est essentiel d'agir directement sur les contenus eux-mêmes en mettant en place des stratégies rigoureuses.

2.1.1- Établir une politique de gestion du cycle de vie des DANA : de la création à la conservation.

Une politique de gestion bien définie est le fondement de toute stratégie de conservation réussie. Elle ne doit pas se concentrer uniquement sur la fin du processus, mais sur l'ensemble du cycle de vie du document, de sa création à sa conservation finale. Il faut encourager les producteurs de documents audiovisuels (comme les services de la RTI, les ministères ou les agences publiques) à intégrer la dimension archivistique dès la phase de création. Cela signifie utiliser des formats de fichiers ouverts et pérennes (comme le format MXF pour la vidéo ou le WAV pour l'audio) et générer des métadonnées riches et structurées dès l'enregistrement. Cela facilite grandement les futures étapes de conservation, car les informations essentielles sont déjà intégrées au document.

2.1.2- Mise en place de protocoles de numérisation et de versement des archives existantes.

Le passage de l'analogique au numérique est une opération délicate qui nécessite une planification rigoureuse pour éviter la perte de données et d'informations. Il faut établir des protocoles précis pour la numérisation des bandes vidéo et audio analogiques. Ces protocoles doivent définir les standards techniques (résolution, taux d'échantillonnage, codec), le matériel à utiliser (numériseurs professionnels) et les procédures de contrôle qualité pour s'assurer que la copie numérique est une reproduction fidèle de l'original.

Il est crucial de créer des procédures standardisées pour le transfert des documents numériques de leur lieu de production vers

l'institution d'archivage. Ce processus, appelé "versement", doit garantir l'intégrité et l'authenticité des fichiers transférés. L'utilisation de sommes de contrôle et de journaux de transfert est indispensable pour s'assurer qu'aucune donnée n'a été corrompue durant le processus.

2.1.3- Sélection des contenus pertinents pour la postérité.

L'archivage de masse n'est pas toujours possible ni pertinent. Une sélection réfléchie est nécessaire pour se concentrer sur les documents qui ont une valeur durable. Il est important de définir des critères de sélection clairs, basés sur la valeur historique, culturelle, administrative ou patrimoniale des documents. Les critères pourraient inclure, d'abord, une valeur historique, il s'agit des documents sur des événements majeurs de l'histoire ivoirienne (indépendance, moments politiques clés, etc.). Ensuite, une valeur culturelle, il s'agit des enregistrements de traditions orales, de danses, de musiques, d'œuvres théâtrales, etc. Enfin, une valeur administrative et juridique, il s'agit des documents prouvant des décisions officielles ou des événements publics importants.

Une approche proactive de la collecte doit être mise en œuvre. Au-delà des documents institutionnels, il serait pertinent d'encourager la collecte de documents audiovisuels produits par les citoyens ou les associations, qui peuvent enrichir le patrimoine national et offrir des perspectives complémentaires sur l'histoire du pays.

2.2- De la transmission et de l'exploitation archivistique

Au-delà de la simple conservation physique, la valeur d'une archive réside dans sa capacité à être transmise et exploitée. Cela exige des outils et des compétences adaptés à l'ère numérique.

2.2.1- Création de métadonnées riches et normalisées pour l'indexation, la recherche et l'accès.

Les métadonnées, ou "données sur les données", sont essentielles pour l'organisation et l'accès aux archives numériques. Sans elles, un fichier vidéo n'est qu'un ensemble de bits, impossible à localiser ou à comprendre. Il est impératif de se conformer à des normes de métadonnées reconnues comme Dublin Core, MODS (Metadata Object Description Schema) ou des schémas plus spécifiques au secteur audiovisuel. La standardisation garantit l'interopérabilité et la facilité d'échange des informations avec d'autres institutions.

Les métadonnées ne doivent pas se limiter à un simple titre. Elles doivent inclure une description complète. Les métadonnées descriptives, qui nous amènent à poser les questions suivantes : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? (ex. : sujet, date et lieu de l'événement, noms des personnes et organisations). Nous avons par la suite les métadonnées techniques c'est-à-dire les informations sur le format du fichier, le codec, la résolution, le débit binaire. Ces données sont cruciales pour la conservation à long terme. Et les métadonnées administratives, les informations sur les droits d'auteur, les conditions d'accès, la date de versement. Ces informations permettent de déterminer les règles de diffusion.

2.2.2- Mise en place de systèmes de gestion de l'information (SIG) dédiés aux archives audiovisuelles.

Un SIG spécialisé est un outil technologique qui permet de gérer de manière centralisée les archives audiovisuelles numériques. Un tel système doit pouvoir ingérer les fichiers et leurs métadonnées, les stocker de manière sécurisée, gérer les versions, effectuer des recherches complexes (par mots-clés, par date, par sujet), et gérer l'accès aux documents. Il doit être conçu pour l'archivage à long terme, en assurant l'intégrité des fichiers par des contrôles réguliers et en anticipant la migration vers de nouveaux formats.

La Côte d'Ivoire pourrait envisager soit le développement d'un système adapté à ses besoins spécifiques, soit l'acquisition d'une solution existante sur le marché qui respecte les normes d'archivage numérique (OAIS, PREMIS). L'important est de choisir un système qui soit durable, évolutif et soutenu par des communautés de développeurs ou des éditeurs de logiciels fiables.

2.2.3- Formation des archivistes aux nouvelles technologies et aux pratiques d'archivage numérique.

La meilleure technologie ne peut être efficace sans des professionnels qualifiés pour la manipuler. Il est nécessaire de former les archivistes non seulement aux principes de l'archivage numérique, mais aussi aux compétences pratiques à la maîtrise des logiciels de gestion d'archives électroniques (GEA), à la connaissance des formats de fichiers audiovisuels et de leur obsolescence et la compréhension des enjeux de sécurité et des procédures de sauvegarde.

La gestion des DANA ne peut être l'affaire d'une seule profession. Il est crucial d'établir une collaboration étroite entre les archivistes, les informaticiens et les techniciens audiovisuels. Des programmes de formation continue, des ateliers et des séminaires

peuvent être mis en place pour favoriser cette collaboration et garantir que toutes les parties prenantes partagent une compréhension commune des enjeux.

Il est important d'investir de manière continue dans la formation pour que les professionnels ivoiriens restent à jour des évolutions technologiques rapides. Cela garantit que les efforts et les investissements réalisés aujourd'hui ne seront pas rendus caducs dans le futur.

2.3- Pistes de solutions concrètes de l'accès numérique

La conservation des archives numériques est vaine si l'accès à celles-ci n'est pas assuré. L'exploitation de ces documents par le public est un moyen de valoriser le patrimoine, de stimuler la recherche et de diffuser la culture.

2.3.1- Développement de plateformes web ergonomiques et performantes pour la consultation des DANA.

La diffusion des documents audiovisuels numériques (DANA) doit passer par des outils modernes et conviviaux. Il est nécessaire de concevoir ou d'acquérir une plateforme web qui permette aux utilisateurs de parcourir, de rechercher et de visionner les DANA. Cette plateforme devrait disposer de fonctionnalités de recherche avancée basées sur les métadonnées (recherche par mot-clé, date, sujet, lieu, nom de personne). L'interface utilisateur doit être simple et intuitive, même pour les personnes peu familières avec les archives. La plateforme doit être capable de diffuser des vidéos et des audios sans latence excessive. Cela implique un hébergement sur des serveurs performants et l'utilisation de technologies de *streaming* adaptées pour optimiser la lecture.

Idéalement, la plateforme devrait être capable de s'interfacer avec le système de gestion d'archives interne pour que les mises à jour et les nouvelles acquisitions de documents soient synchronisées automatiquement.

2.3.2- Garantir l'accessibilité pour différents publics (chercheurs, étudiants, grand public) et sur différents supports (ordinateurs, mobiles).

Une politique d'accès réussie ne se limite pas à la mise en ligne des documents, elle doit être inclusive et s'adresser à des publics variés. Les chercheurs et professionnels peuvent avoir besoin d'un accès à des fichiers de haute qualité pour leurs travaux. Une section dédiée pourrait leur permettre de télécharger des extraits en haute résolution sous certaines conditions. Pour les étudiants, les

documents audiovisuels numériques d'archives (DANA) sont une ressource pédagogique précieuse. La plateforme pourrait proposer des fonctionnalités adaptées, comme la création de dossiers de travail ou de collections thématiques. L'interface grand public doit être simplifiée, avec une navigation facile et des contenus mis en avant, comme des événements marquants, des reportages sur l'histoire du pays, etc.

La plateforme doit être responsive, c'est-à-dire qu'elle doit pouvoir être consultée aussi bien sur un ordinateur de bureau que sur une tablette ou un smartphone. Cela est d'autant plus important que la Côte d'Ivoire connaît une forte pénétration du mobile.

2.3.3- Définition des politiques d'accès (libre accès, accès restreint, conditions d'utilisation)

La diffusion des archives doit être encadrée par des règles claires pour protéger à la fois les documents, les auteurs et les droits d'auteur. Il est crucial d'établir une politique claire concernant les droits d'auteur. Certains documents peuvent être dans le domaine public, tandis que d'autres peuvent encore être protégés par des droits de diffusion restreints. La plateforme doit indiquer clairement le statut de chaque document et les conditions de son utilisation.

Tous les documents n'ont pas vocation à être en libre accès. Il est nécessaire de définir des niveaux d'accès, par exemple : Accès libre, documents pour lesquels les droits de diffusion sont acquis et qui peuvent être consultés par tous sans restriction. Et accès restreint, documents sensibles ou encore sous droits d'auteur qui ne peuvent être consultés que dans les locaux de l'institution, par des chercheurs accrédités.

La plateforme doit afficher clairement les conditions d'utilisation des documents. Par exemple, l'interdiction de l'utilisation commerciale sans autorisation, l'obligation de citer la source pour toute réutilisation, etc. Une instance ou un comité de l'institution d'archives doit être désigné pour gérer les demandes d'accès aux documents sensibles et pour régler les litiges éventuels.

2.4- Pistes de solutions concrètes des rapports entre usagers et institutions

Une stratégie de conservation et d'accès aux archives audiovisuelles numériques n'est complète que si elle inclut une dimension de collaboration avec la communauté des utilisateurs. Les institutions d'archives doivent passer d'un rôle passif de simple dépositaire à un rôle actif de médiateur et de promoteur de leur patrimoine.

2.4.1- Favoriser l'interaction avec la communauté des utilisateurs (feedback, contributions, co-création).

Les usagers ne sont pas seulement des consommateurs passifs d'archives ; ils peuvent devenir des partenaires actifs dans la valorisation du patrimoine. Il est crucial d'inclure des mécanismes de rétroaction sur la plateforme de consultation. Les utilisateurs pourraient par exemple signaler des erreurs dans les métadonnées, proposer des informations complémentaires sur un événement ou une personne présente dans une vidéo, ou même enrichir les descriptions des documents. Ce processus de "crowdsourcing" est une méthode efficace pour améliorer la qualité des données de manière collaborative.

Les institutions pourraient organiser des projets de Co-création avec le public. Par exemple, proposer à des étudiants ou à des artistes de réaliser des montages, des documentaires ou des expositions en utilisant les archives. Cela permet non seulement de valoriser les documents, mais aussi de créer de nouvelles œuvres basées sur le patrimoine existant.

2.4.2- Utilisation des réseaux sociaux et autres outils de communication pour la diffusion et la promotion des DANA.

Les réseaux sociaux sont des outils puissants pour démocratiser l'accès aux archives et toucher un public plus large, en particulier les jeunes générations. Les institutions d'archives pourraient créer des comptes sur les plateformes populaires (Facebook, Instagram, YouTube, TikTok) pour partager des extraits de vidéos, des photographies historiques ou des "stories" sur le patrimoine audiovisuel. Des campagnes de promotion thématiques pourraient être lancées pour marquer des anniversaires historiques ou des événements culturels.

Les réseaux sociaux permettent un dialogue direct avec le public. Les institutions peuvent y organiser des sessions de questions-réponses, des sondages sur les contenus que le public souhaite voir, ou des concours. Cette approche interactive renforce le lien entre l'institution et la communauté, et humanise le travail des archivistes.

2.4.3- Mettre en place des services de médiation et d'assistance aux usagers.

Pour que le public puisse s'approprier pleinement les archives, il doit être accompagné dans sa découverte. Au-delà de la plateforme en ligne, les institutions pourraient développer des programmes de médiation culturelle. Cela inclut l'organisation d'ateliers, de

conférences, de projections publiques et d'expositions physiques qui mettent en lumière des documents audiovisuels. L'objectif est de replacer les documents dans leur contexte historique et culturel, et de les rendre plus compréhensibles et attrayants.

Il est essentiel d'offrir un service d'assistance aux chercheurs, aux étudiants ou au grand public qui auraient des difficultés à trouver un document ou à utiliser la plateforme. Un support par courriel, un système de chat en ligne, ou même un service d'accueil physique peuvent être mis en place pour répondre à leurs questions et les orienter dans leurs recherches.

2.5- Pistes de solutions concrètes des développements technologiques futurs

Pour une conservation durable des documents audiovisuels numériques d'archives (DANA), il est essentiel d'adopter une vision à long terme et de s'adapter aux évolutions technologiques rapides. Le statu quo n'est pas une option, car l'obsolescence est une menace constante.

2.5.1- Veille technologique et intégration des innovations

Une veille technologique proactive est indispensable pour identifier les nouvelles opportunités et les risques. Les institutions d'archives doivent constamment se tenir informées des avancées techniques pour optimiser leurs pratiques.

Le monde de la vidéo et de l'audio est en constante évolution. L'émergence de nouveaux formats de compression et de codecs plus efficaces (comme AV1 ou H.266) nécessite une évaluation régulière pour s'assurer que les formats de conservation choisis restent pertinents. Il est crucial de privilégier les formats ouverts et soutenus par des communautés, afin d'éviter la dépendance à des solutions propriétaires.

Les volumes de données audiovisuelles sont colossaux. L'exploration de nouvelles solutions de stockage, telles que le stockage distribué ou le cloud d'archivage, peut offrir une plus grande sécurité et une meilleure résilience des données. Ces solutions, si elles sont bien gérées, peuvent protéger les documents contre les pannes locales et les catastrophes naturelles.

L'Intelligence artificielle (IA) offre un potentiel immense pour l'analyse des contenus audiovisuels. Les institutions ivoiriennes pourraient explorer l'utilisation d'outils d'IA pour convertir l'audio en texte, ce qui rend le contenu des vidéos et des enregistrements sonores plus facile à rechercher. Pour identifier et indexer automatiquement les personnes, les lieux ou les objets présents dans

les vidéos, ce qui facilite l'organisation et l'accès. L'Intelligence artificielle peut aider à générer des métadonnées plus riches et plus précises, réduisant ainsi la charge de travail des archivistes.

2.5.2- *Anticipation de l'obsolescence technologique*

La planification de la pérennité doit être intégrée dans chaque décision technologique. La migration des données est une réalité inévitable de l'archivage numérique. Une politique d'archivage doit inclure un plan de migration sur plusieurs années. Ce plan doit définir quand et comment les DANA seront convertis vers de nouveaux formats, et comment l'intégrité et l'authenticité des documents seront préservées à chaque étape du processus. La mise en place de processus de vérification et de validation des fichiers après chaque migration est essentielle.

En plus de la migration, l'émulation est une autre stratégie. Elle consiste à recréer l'environnement logiciel et matériel d'origine pour lire des documents stockés dans d'anciens formats. Cette approche est particulièrement utile pour les documents complexes ou à valeur juridique, et peut être un complément à la stratégie de migration.

2.5.3- Collaboration avec les acteurs du secteur privé et les organismes de recherche.

Le secteur public ne peut pas relever seul les défis technologiques. Un partenariat stratégique est nécessaire. Les entreprises privées spécialisées dans l'archivage numérique et le stockage de données peuvent apporter une expertise technique et des solutions technologiques de pointe. Des partenariats public-privé pourraient être établis pour la numérisation de masse, la mise en place d'infrastructures de stockage sécurisées ou le développement de logiciels spécifiques.

Les universités et les centres de recherche ivoiriens et internationaux sont des partenaires précieux. La collaboration peut porter sur la recherche de solutions innovantes pour la gestion des DANA, le développement d'outils de l'intelligence artificielle adaptés au contexte local ou la mise en place de programmes de formation spécialisés. Ces collaborations peuvent également faciliter l'accès à des financements externes pour des projets de grande envergure.

Conclusion

La conservation des documents audiovisuels numériques d'archives (DANA) en Côte d'Ivoire est un impératif urgent, non seulement pour des raisons techniques, mais surtout pour la préservation de la mémoire et de l'identité nationales. Les défis posés par la croissance exponentielle de ces documents ne peuvent être relevés qu'à travers une stratégie globale, structurée et proactive. Il est crucial d'établir une politique claire de gestion du cycle de vie des DANA et d'adopter des normes internationales comme OAIS, METS et PREMIS pour garantir l'intégrité, l'authenticité et la pérennité des documents. La formation des professionnels aux nouvelles technologies d'archivage numérique est indispensable. Les institutions doivent adopter des protocoles rigoureux de numérisation et de versement, tout en intégrant des outils modernes pour le traitement et l'indexation des contenus. La création de plateformes de consultation ergonomiques et l'utilisation des réseaux sociaux sont essentielles pour la diffusion des archives. Il s'agit de favoriser l'interaction avec le public, qui peut devenir un contributeur actif à la valorisation du patrimoine. Une veille permanente sur les solutions de stockage (cloud, IA) et les nouveaux formats est nécessaire pour assurer la migration des DANA et éviter leur obsolescence. La collaboration avec les acteurs privés et les centres de recherche sera cruciale pour y parvenir.

En somme, l'adéquation entre les DANA, leurs usagers et les institutions d'archives dépend d'une approche intégrée. Il ne suffit pas de stocker des fichiers, il faut aussi les rendre accessibles et utiles. L'archivage numérique n'est pas qu'une simple tâche technique ; c'est un projet de société qui relie le passé, le présent et le futur.

Pour que ces solutions se concrétisent, il est primordial que les pouvoirs publics ivoiriens et les institutions de gestion du patrimoine reconnaissent l'urgence de la situation. Un investissement significatif dans la modernisation des infrastructures, le développement de compétences et l'élaboration d'un cadre réglementaire est nécessaire. La préservation de la mémoire collective est une mission de service public qui mérite d'être une priorité nationale. C'est en agissant maintenant que la Côte d'Ivoire pourra garantir que les documents audiovisuels de son histoire resteront accessibles pour les générations futures.

Bibliographie

1. Archives de France. France Archives. Portail national des archives, 2019. Numérisation du patrimoine. En ligne : <https://francearchives.fr/article/37769>
2. Association des archivistes français, <https://www.archivistes.org/-Formations-> 2019. « Formations ». En ligne :
3. Boboc A., 2017. Numérique et travail : quelles influences ? Sociologies pratiques, 1, n° 34, p. 3-12. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2017-1-page-3.htm>
4. Bureau de Coopération Interuniversitaire (BCI, Québec), 2014. Guide de gestion d'un projet de numérisation. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64628/guide-de-gestion-d-un-projet-de-numerisation.pdf> Erès.
5. Buscatto M., et al., dir., 2008. Au-delà du stress au travail. Ramonville Saint-Agne (31) : Éditions En 9782749208497.htm ligne : <https://www.cairn.info/au-dela-du-stress-au-travail->
6. Cardon C. et Saudrais H., 2015. Informatisation de la gestion des archives : une nécessaire redéfinition des procédures d'archivage ? Gazette des archives, n° 238, p. 113-120. En ligne : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2015_num_238_2_5261
7. Cœugnet S., Charron C., Ribert-Van De Weerd C. et al., 2011. La pression temporelle : un phénomène complexe qu'il est urgent d'étudier », Le travail humain, 2, Vol. 74, p. 157-181. 16 DOI : 10.3917/th.742.0157. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2011-2-page-157.htm>
8. Confédération générale du travail (CGT, Paris), 2017. Guide du droit à la déconnexion. 2017). En ligne : <http://www.ugict.cgt.fr/publications/sites/droitadeconnexioninfo--un-guide-en-ligne-pour-negocier-le-droit-a-la-deconnexion>
9. Conseil national du numérique, 2016. Travail, emploi, numérique : les nouvelles trajectoires, 2016. Rapport public. Andireux N., Benoît Thieulin B., Bonnet Y., Pa S., Herzog J. En ligne : <https://cnnumerique.fr/nos-travaux/travail-emploi-et-numerique>
10. Cossalter, C., 2005. La compression des temps. Quand les services financiers s'équipent en plateaux téléphoniques. In Linhart D., éd., Le travail nous est compté. Paris, La Découverte, « Recherches », 2005, p. 141-160. URL : <https://www.cairn.info/le-travail-nous-est-compte-9782707144645-page-141.htm>

11. Desrués, C., 2019. Les réticences face aux évolutions du métier de bibliothécaire : enquête auprès des professionnels de lecture publique. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Mémoire d'étude et de recherche, mars 2019.
12. Laurent P., 2016. Le temps de travail dans la fonction publique. Paris : La Documentation française. ligne : publics/164000313.pdf
<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-->
13. Paravel V., 2007. De la plume d'oie à la souris : la recherche en réseaux. In Jacob C., dir. Lieux de savoir 1. Espaces et communautés. Paris, Albin Michel, p. 1095-1117.
14. Lecocq 07 2018.pdf - Université Paul Valéry, Montpellier 3, 2019. Guide de la communication douce. En ligne : https://www.univ-montp3.fr/sites/default/files/guide_de_la_communication_douce_vf.pdf 17
15. Verdier N. et Régimbeau G., 2016. De l'emploi des dispositifs numériques par l'enseignant chercheur en SHS et de leur influence sur les usages du temps : une enquête de terrain, In Congrès Temps, temporalités et Information-Communication, XXème congrès de la SFSIC, 8-10 juin 2016, Metz. En ligne : <https://www.researchgate.net/publication/323393341>